

1034

F

11/10/64

FICHE SYNOPTIQUE  
SUR LE SENEGAL -

---

P. NI-SALL

## I. DEMOGRAPHIE

Le recensement de 1976 indiquait une population du Sénégal voisine de 5,5 millions d'habitants. Les données du recensement de 1988 sont en cours d'exploitation.

On peut toutefois noter la jeunesse de la population qui avait été mise en relief lors du recensement de 1976 : les moins de 20 ans constituaient plus de 54 % de l'effectif global tandis que les adultes de 20 à 65 ans représentaient à peine 43 % et que les personnes âgées de plus de 65 ans n'étaient que de 3 %.

La croissance de la population résulte d'une vigoureuse natalité (46 %) le taux de mortalité s'établissant autour de 20 %, on obtient une croissance moyenne de la population de 26 % par an : à ce rythme, une population double en 27 ans.

## II. ETHNOLOGIE

Le Sénégal compte une vingtaine d'ethnies très inégalement réparties.

Les wolofs, 40 % de la population sont largement majoritaires dans les provinces historiques (Cayor, Baol, etc. . .) et dans les grandes villes.

Les sérères (18 %) se répartissent dans le Sine-Saloum et les îles de la Petite Côte.

Les peulhs (15 %) disséminent leurs campements dans tout le pays et principalement dans le Ferlo (Zone Sylvopastorale).

Les Toucouleurs (10 %) sont installés dans la vallée du Sénégal,

Les Diolas (7 %) sont en Basse Casamance.

Les Bainouks, Balantes, Mandjaks, Mankagnes constituent près de 3 % et ont un habitat et un genre de vie proches de ceux des Diolas.

Les Soninkés ou Sarakolés (50 000 en 1976) sont installés au Sénégal Oriental.

Les Malinkés ou Mandingues (250 000 en 1976) auxquels se rattachent les Socés sont en Moyenne Casamance et au Sénégal Oriental.

Les Bassari s, Koniaguis, Badiaracés et Bétiks sont répartis en enclaves d'environ 10 000 individus chacune au Sénégal Oriental.

Près de 90 % des Sénégalais, dont la totalité des wolofs, des Toucouleurs, des Mandingues, sont musulmans et 5 % chrétiens, en particulier des

Sérères et des Diola. L'animisme est surtout présent en Casamance et chez les Bassari.

III. CLIMAT : régime des précipitations et de la température

1. Conditions générales

Les facteurs nérologiques s'expriment par l'alternance de trois masses d'air principales dont les déplacements sont facilités par la platitude du relief.

La première de ces masses d'air est représentée par l'alizé maritime issu de l'anticyclone des Açores. Il est humide et frais, inapte à déverser des précipitations mais son humidité peut être déposée sous forme de rosée.

L'harmattan est un vent chaud et sec qui contribue à une forte capacité d'évaporation,

La mousson provient de l'alizé issu de l'anticyclone de Sainte-Hélène. Elle bénéficie d'un très long trajet qui la rend particulièrement humide.

2. Les précipitations

L'année climatique est divisée en deux saisons principales.

Au cours de la saison sèche (novembre - juin), des pluies de heug généralement faibles peuvent se produire, associées à des invasions épisodiques d'air issu des régions tempérées.

La saison des pluies débute au Sénégal oriental en mai-juin avec l'arrivée de la mousson qui envahit progressivement le pays,

Les lignes de grains balaient le territoire d'Est en Ouest et s'affaiblissent progressivement en atteignant le littoral. Elles marquent le début et la fin de la saison des pluies dans le sud du pays mais elles constituent, pour la quasi totalité du territoire, la source essentielle des précipitations.

D'une manière générale, les précipitations diminuent du Sud vers le Nord : Ziguinchor enregistre 1300 mm de pluie par an, Kaolack 700 tandis que Louga ne reçoit que 300 mm et Podor 200 mm.

Le nombre de mois pluvieux varie selon la latitude et cette différenciation en latitude confirme le caractère aléatoire de la pluviométrie dans la moitié septentrionale du pays.

.../...

### 3. Les températures

Les températures en permanence élevées sont liées à la latitude tropicale du Sénégal mais elles varient dans le temps avec les saisons, notamment avec les pluies qui les abaissent et, dans l'espace avec la proximité ou l'éloignement de l'océan. La plus grande partie du pays enregistre des régimes techniques marqués par deux minima : l'un en août, provoqué par les pluies et de plus en plus marqué vers le Sud en liaison avec l'augmentation des précipitations ; le second en décembre-janvier. Les maxima principaux de température se situent avant le début des pluies, en avril, mai ou juin et une remontée des températures intervient à la fin de l'été, lorsque les précipitations s'interrompent.

## IV. TYPES DE SOL ET GEOLOGIE

### 1. Types de sol

Puisque le modèle est généralement uniforme, les sols sont peu variés, sauf dans la presqu'île du Cap-Vert, et souvent on passe progressivement d'une catégorie de sols à l'autre. On peut distinguer deux groupes de sols quant à la fertilité et à la mise en culture :

- les sols bruns et brun-rouge, les sols ferrugineux et les sols ferralitiques n'ont qu'une richesse minérale réduite mais ils sont faciles à travailler grâce à leur texture sableuse mais se dégradent très vite ;
- les sols hydromorphes et les vertisols, par contre présentent de bonnes qualités chimiques mais sont argileux, compacts et bosselés en surface,

### 2. Géologie

Le socle du Précambrien n'apparaît qu'au Sénégal oriental. La majeure partie du territoire appartient au grand bassin sédimentaire sénégalomauritanien où se sont entassés les dépôts du Secondaire et du Tertiaire,

Des activités volcaniques se sont produites au Sénégal occidental à la fin du Tertiaire et au début du Quaternaire, surtout dans la région du Cap-Vert avec les coulées de basanite et de dolérite.

## V. VEGETATION

On peut noter trois grands domaines et les groupements azonaux,

, Le domaine sahélien : parmi les Acacias qui caractérisent ce domaine, il y a Acacia raddiana surtout présent sur les sols sablonneux du Cayor et du Ferlo. Il y a également Acacia senegal qui fournit la gomme, Balanites aegyptiaca aux fruits oléagineux, Ziziphus mauritiana et aux environs des villages Adansonia digitata (baobab). Le tapis herbacé, desséché dès le mois de novembre est fait de graminées annuelles. Vers le sud, la transition est faite par des savanes arborées (Acacia albida et le genre Combretum). Acacia seyal, souvent associé au baobab forme des peuplements denses sur les sole limono-calcaires,

, Le domaine soudanien : il est par excellence celui de la savane boisée. Khaya senegalensis, Pterocarpus erinaceus et Parkia biglobosa y forment une forêt sèche qui surplombe un tapis de grandes herbes. Dans les vallées apparaissent des peuplements homogènes de Borassus et parfois, de bambous. Une maigre savane herbeuse couvre les cuirasses ferrugineuses qui affleurent en Haute-Gambie. La transition avec le domaine sub-guinéen est marquée par l'apparition, en Moyenne-Casamance, d'essences préforestières comme Daniellia oliveri et Erythrophleum guineense.

, Le domaine sub-guinéen : il est occupé par une forêt dense à feuilles caduques dominée par Parinari excelsa et Chlorophora regia souvent associés au palmier à huile (Elaeis guineensis).

, Les groupements azonaux : ils se trouvent dans des milieux où règnent des conditions particulières. La forêt de gonalciers (Acacia nilotica) caractérise la vallée inondable du Sénégal. Elaeis guineensis se rencontre au Cap-Vert dans les dépressions interdunaires (les Niayes) le long de la côte. Les estuaires du Saloum et de la Casamance sont colonisés par des peuplements de palétuviers (Rhizophora) qui forment un écosystème appelé mangrove.

## VI. AGRICULTURE : productions végétale et animale

### 1. Productions végétales

Une dizaine de systèmes de production à dominance végétale ont été identifiées au Sénégal. Les principaux en fonction des zones écologiques sont décrits ci-dessous.

- La vallée du fleuve Sénégal : ce sont des systèmes axés sur l'irri-

gation faisant de la riziculture la composante principale. Le blé, les cultures maraîchères, les cultures fourragères peuvent être les autres spéculations produites sous irrigation. Peuvent être associées ou séparées à cette option dominante, la culture de décrue de sorgho (saison sèche) ou la culture sous pluies de mil.

- Le bassin arachidier : ce sont des systèmes axés presque exclusivement sur la culture pluviale avec des possibilités d'intégration de l'animal. Les variantes les plus significatives sont :

- , un système traditionnel fondé sur l'alternance souna/mil/arachide (triangle Louga-Linguère-Diourbel) ;
- , un système plus intensif utilisant mil/arachide et la fumure organique (zone sud-ouest) ;
- , un système intensif mais plus diversifié : mil et arachide dominants plus sorgho, maïs, coton, riz (sud Sine-Saloum) ; et
- , un système extensif des zones pionnières : mil/arachide/jachère.

- La Casamance et le Sénégal oriental: ce sont des systèmes mixtes (pluviaux et aquatiques) :

- , système pluvial dominant avec mil, sorgho, maïs, coton, riz (pluvial et bas-fond), arachide ; fréquent en Haute-Casamance et au Sénégal oriental ;
- , système à dominance de riziculture inondée avec mil et arachide sur le plateau,

## 2. productions animales

Quatorze systèmes basés tous sur l'élevage traditionnel ont été déterminés. On peut les synthétiser comme suit :

- , systèmes exclusivement ou à très forte dominance d'élevage transhumant ; (extensif ou extensif amélioré des troupeaux peuls du Ferlo nord et centre et du fleuve) ;
- , systèmes de production mixte à dominance d'élevage mais secondaires (zones du Delta, du Ferlo boundou, du Fouladou et du Sénégal oriental) ;
- , systèmes de production mixte à dominance d'agriculture (bassin arachidier, Basse et Moyenne Casamance). Dans ces zones, les éleveurs, le plus souvent peulhs, sont fixés et combinent agriculture et

élevage (pour leur propre compte ou pour le compte d'un tiers),

Notons que la stratégie de développement du secteur axe les efforts sur une amélioration progressive de l'élevage traditionnel, plutôt que la création d'un élevage moderne. L'accent sera surtout mis sur l'embouche et la production de lait par les troupeaux traditionnels.

## VII - LES SYSTEMES DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

### 1. arachide

En moyenne 60 pour cent de la production approvisionnent les huileries, qui assurent la commercialisation (achat et exportation) et la transformation (huiles et tourteaux), Environ 15 pour cent de la production est achetée par la SONAR pour reconstituer le capital semencier (125 000 tonnes), Le reste de la production est constitué par les pertes et déchets (35 000 tonnes), l'auto-consommation (80 000 tonnes), l'auto-fourniture en semence (60 000 tonnes) et, en nette augmentation depuis quelques années, la commercialisation parallèle (55 000 tonnes).

### 2. coton

Les besoins en semences en auto-consommation et marché parallèle restent marginaux, La commercialisation est assurée à 100 pour cent par la SODEFITEX qui vend aux usines textiles sénégalaises 3 000 à 3 500 tonnes de coton fibre correspondant à une production d'environ 9 000 tonnes de coton graine. Le reste est vendu à l'exportation,

### 3. riz

Pour la filière riz, le fait majeur est l'importance considérable de l'auto-consommation dans les zones de production. La seule collecte et commercialisation significative est réalisée par la SAED dans les grands périmètres qu'elle encadre (soit le 1/5<sup>e</sup> de la production de la région), La SAED écoule son riz usiné par l'intermédiaire de la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix (CPSP).

### 4. autres céréales

La commercialisation des céréales par le circuit officiel est quasiment insignifiante au Sénégal ; les causes principales de cette situation sont l'absence de structures et de politiques. Le Commissariat à l'Aide Alimentaire récemment créé devrait jouer le rôle d'office céréalier (système de régulation). Les efforts de transformation à l'échelon industriel des produits locaux (mil, sorgho, mais), s'ils réussissent, créeraient un marché intéressant.

## 5. autres produits agricoles

Les autres produits agricoles, céréales "secondaires locales", fruits et légumes sont à quelques exceptions près exclus du circuit de commercialisation officiel.

## 6. effets de la politique globale sur la commercialisation

La politique globale suivie jusqu'ici se limite à la fixation de "prix officiels" qui n'assurent pas toujours une garantie de revenus quelle que soit la quantité offerte par les producteurs. Cette situation engendre un ensemble de difficultés dans toute la chaîne de commercialisation, de collecte et de stockage. Ces problèmes résultent de la faiblesse et du retard de placements de moyens financiers alloués relativement à l'offre potentielle, la lourdeur des procédures administratives de financement et d'une participation anarchique des différents agents économiques (coopératives, gros producteurs, petits commerçants) dont l'accès au crédit bancaire est souvent impossible.

## VIII - LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE (NPA)

### 1. engrais

L'engrais constitue l'un des éléments les plus importants de la relance de la production agricole. Avec la NPA, il est clairement mentionné que les besoins en engrais devront être financés par les paysans selon trois formules complémentaires :

- le produit de la retenue sur le prix au producteur
- des achats au comptant
- le recours au crédit,

### 2. semences

Le système de la retenue à la commercialisation permet d'assurer le financement du capital semencier par les producteurs eux-mêmes, tout en réduisant le coût supporté par l'Etat. Les semences sont distribuées à chaque producteur sur la base de ses apports en commercialisation. Les distributions sont faites par les sections villageoises et les groupements de producteurs, plus à même d'ajuster les quotas de semences aux apports réels constatés, permettant ainsi de s'assurer que les semences n'iront qu'aux seuls vrais producteurs.

### 3. Matériel agricole

Les achats se feront soit au comptant soit à crédit, par le biais de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, individuellement ou collectivement, par l'intermédiaire des sections villageoises, des coopératives et des groupements de producteurs.

## IX - INFRASTRUCTURES DES RECHERCHES AGRICOLES, FORESTIERES ET DE VULGARISATION AGRICOLE

### 1. recherches agricoles et forestières

L'ISRA dispose d'une dizaine de centres principaux de recherche et d'un réseau dense de stations secondaires et de points d'expérimentation, Suivant une répartition Nord-Sud ce dispositif comprend :

- le centre de recherches agricoles de Richard-Toll/Fanaye et ses stations annexes de Guédé, Ndiol et Saint-Louis.
- le centre Zootechnique de Dahra
- le centre de recherches agricoles de Bambey et sa station annexe de Louga
- le centre de recherches forestières de Dakar/Hann et ses stations de recherches dans presque toutes les régions du pays
- le centre de recherches océanographiques de Dakar/Thiaroye et sa station annexe de Ziguinchor
- le centre de développement horticole de Cnabérène et sa station annexe du Km 15
- le laboratoire national d'élevage et de recherches vétérinaires et sa station annexe de Sangallcam
- le centre de recherches agricoles de Kaolack et ses stations annexes (Nioro, etc...) et ses points d'essais (Sonkorong etc.. .)
- le centre de recherches zootechniques de Kolda
- le centre agricole de Djibélor et sa station annexe de Séfa et ses points d'essais (Oussouye etc.. .)

### 2. vulgarisation agricole

- la société de développement et de vulgarisation agricole (SODEVA)
- la société de développement des fibres et textiles (SODEFITEX)
- la société pour la mise en valeur agricole de la Casamance (SOMIVAC)
- la société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve et les vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED)
- la société par le développement agricole et industriel (SODAGRI)
- la société des terres neuves (STN).

.../...

## X - TENURE DES TERRES

### 1. systèmes d'exploitation

La quasi-totalité de la production agricole au Sénégal a une origine paysanne et familiale. L'unité d'exploitation généralement retenue (intégration des notions de famille et d'exploitation) est le carré.

Le carré est une cellule sociale complexe qui recouvre la plupart du temps des sous-unités de production agricole dont le nombre et la nature varient suivant l'ethnie considérée, le nombre et le statut social des unités ont bien souvent des objectifs propres et des contraintes spécifiques. La taille et les caractéristiques moyennes des exploitations varient beaucoup d'une région à l'autre (écologie, démographie, ethnie) et à l'intérieur d'une même région,

Les systèmes de culture ont quelques points communs : hormis les zones irriguées ou de décrue, on trouve en général trois types de champs disposés en cercles concentriques autour des habitations : champs de case (légumes, céréales à cycles courts : maïs), anciennes défriches (arachides, céréales), nouvelles défriches (céréales à cycles longs, arachides). L'organisation du travail et de l'espace sont donc complexes.

### 2. structures foncières

Les structures foncières résultent, pour une large part, des anciens systèmes coutumiers. Ceux-ci étaient différents d'une ethnie à l'autre mais l'inaliénabilité de la terre était un point commun essentiel. On pourrait par ailleurs distinguer divers degrés de droits sur la terre et plusieurs systèmes d'héritage (matrilinéaires, égalitaires, entre-fils). Ce système a beaucoup évolué pendant la période coloniale mais surtout depuis l'indépendance pour des raisons multiples : démographie, monétarisation de l'économie et surtout "loi sur le domaine national".

## XI - ACTIVITES ACROFORESTIERES

### 1. recherches

L'ISRA, par le biais de la Direction des Recherches sur les Productions Forestières, mène des activités avec les objectifs suivants :

a/ - initier dans les villages du Sénégal un ensemble d'activités d'agroforesterie aux fins de

- réintroduire l'arbre dans les systèmes agraires
- valoriser l'importance du reboisement et chacun des rôles de l'arbre dans le milieu : agronomique, énergétique, pastoral

(alimentation animale), économique, alimentaire, écologique, domestique, sociologique.

a/ - Mettre en oeuvre des actions individuelles et collectives d'agroforesterie par des expérimentations complémentaires notamment : comportement des essences forestières et fruitières, économie de combustible, sous produits de l'exploitation.

cl - assurer la plus grande participation possible des populations à la conduite de ces actions et permettre une poursuite, à long terme, par ces mêmes populations, des programmes intégrés,

Une attention particulière sera apportée au point C.

Objectifs que nous avons traduits ainsi :

, Etudier en milieu paysan, les voies et moyens d'intégrer -par et au profit des agriculteurs- l'arbre aux spéculations agricoles afin d'améliorer la fertilité des sols, la nutrition humaine et animale, l'approvisionnement en énergie, en bois de service.

Cette recherche doit déboucher, en collaboration avec les habitants des villages pilotes, sur la définition de techniques simples, aisées à mettre en oeuvre et facilement acceptables par les agriculteurs,

Elles pourront ensuite être vulgarisées rapidement par les services techniques compétents,

Pour réaliser cet objectif la DRPF/ISRA s'appuie sur les connaissances déjà acquises par la recherche et par les villageois eux-mêmes et à défaut met en place des essais nouveaux en milieu paysan et en station,

## 2. développement

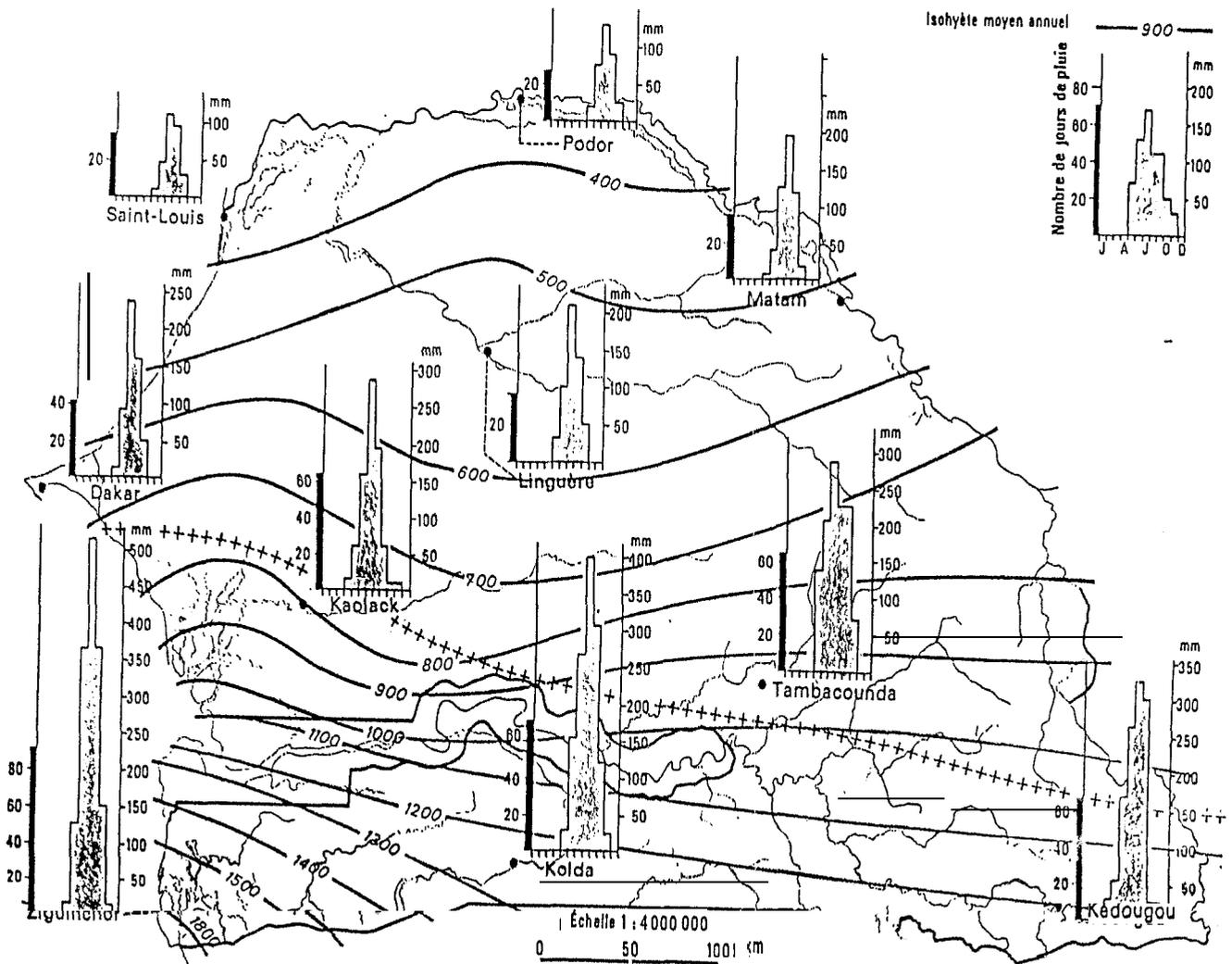
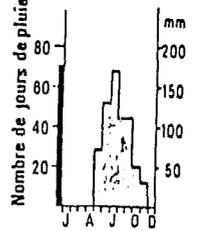
Une structure différente de la Direction des Eaux et Forêts a été mise en place au sein du Ministère de la Protection de la Nature : il s'agit de la Direction de la Conservation des Sols et du Reboisement. Cette direction gère une demi-dizaine de projets à vocation agroforestière. Ces projets interviennent essentiellement dans le bassin arachidier.

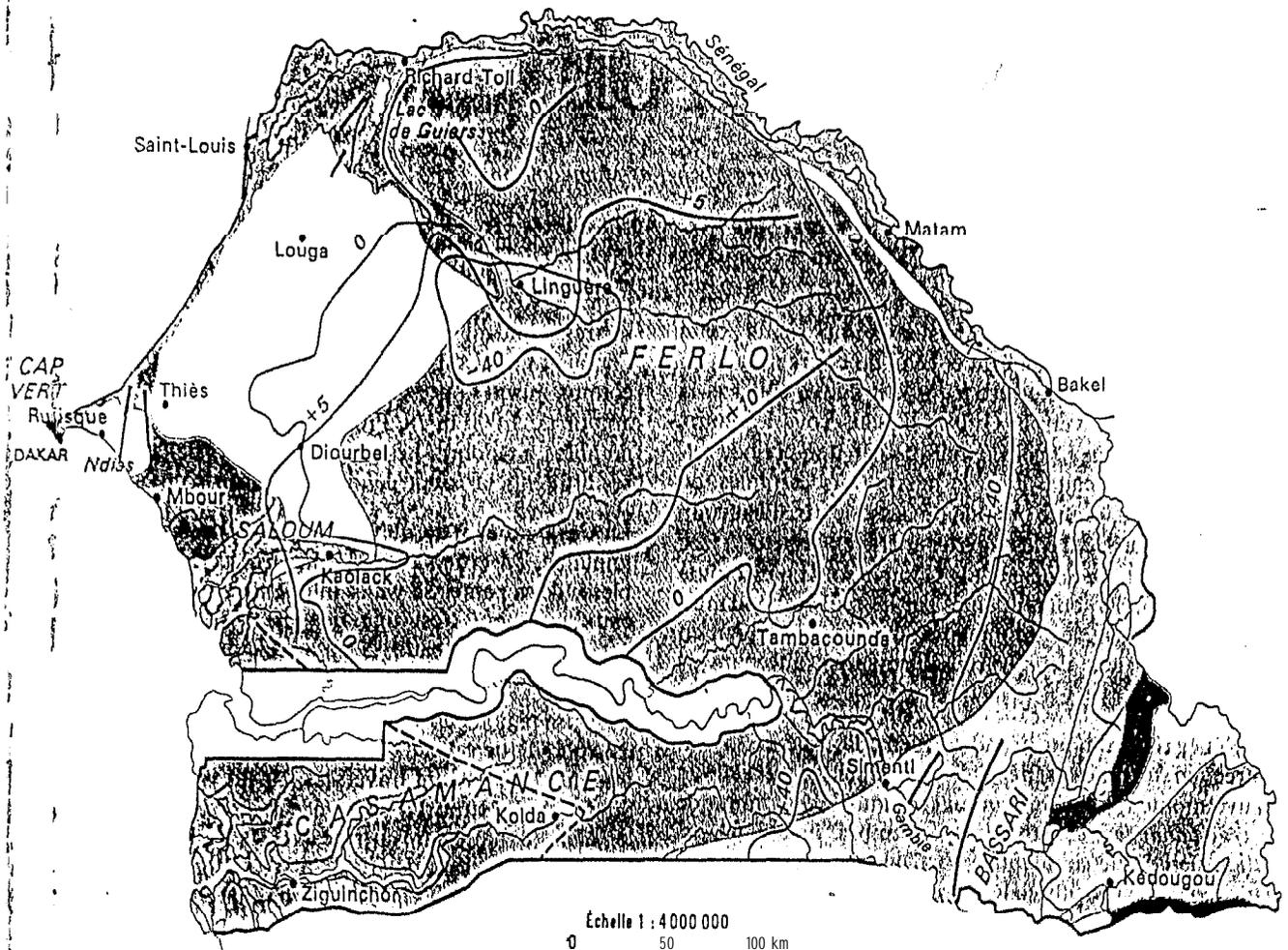
A N N E X E S

# Précipitations moyennes annuelles

Limite extrême (mois d'août) des pluies déversées par la partie active du front intertropical (FIT) + + + + +

Isohyète moyen annuel — 900 —





FORMATIONS GÉOLOGIQUES

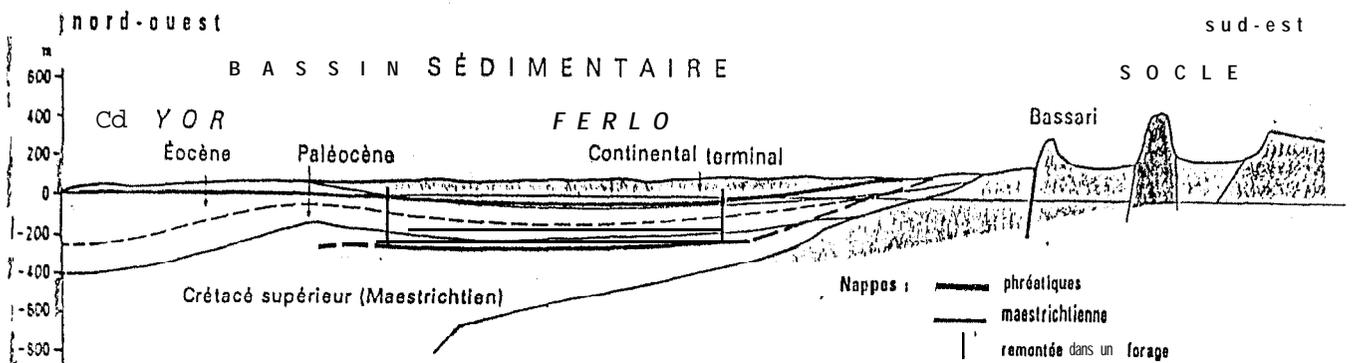
- Dépôts du Quaternaire
- Roches volcaniques du Tertiaire et du Quaternaire
- Limite du golfe marin du Miocène
- Tertiaire et secondaire
- Gris argileux du Continental terminal
- Calcaires et marnes de l'Éocène moyen
- Calcaires et argiles de l'Éocène inférieur et du Paléocène
- Grès du Maestrichtien

- Primaire et Précambrien supérieur
- Grès et grès argileux plissés
- Grès et grès argileux subhorizontaux
- Proterozoïque moyen
- Divers granites
- Roches basiques
- Schistes
- Réseau de failles

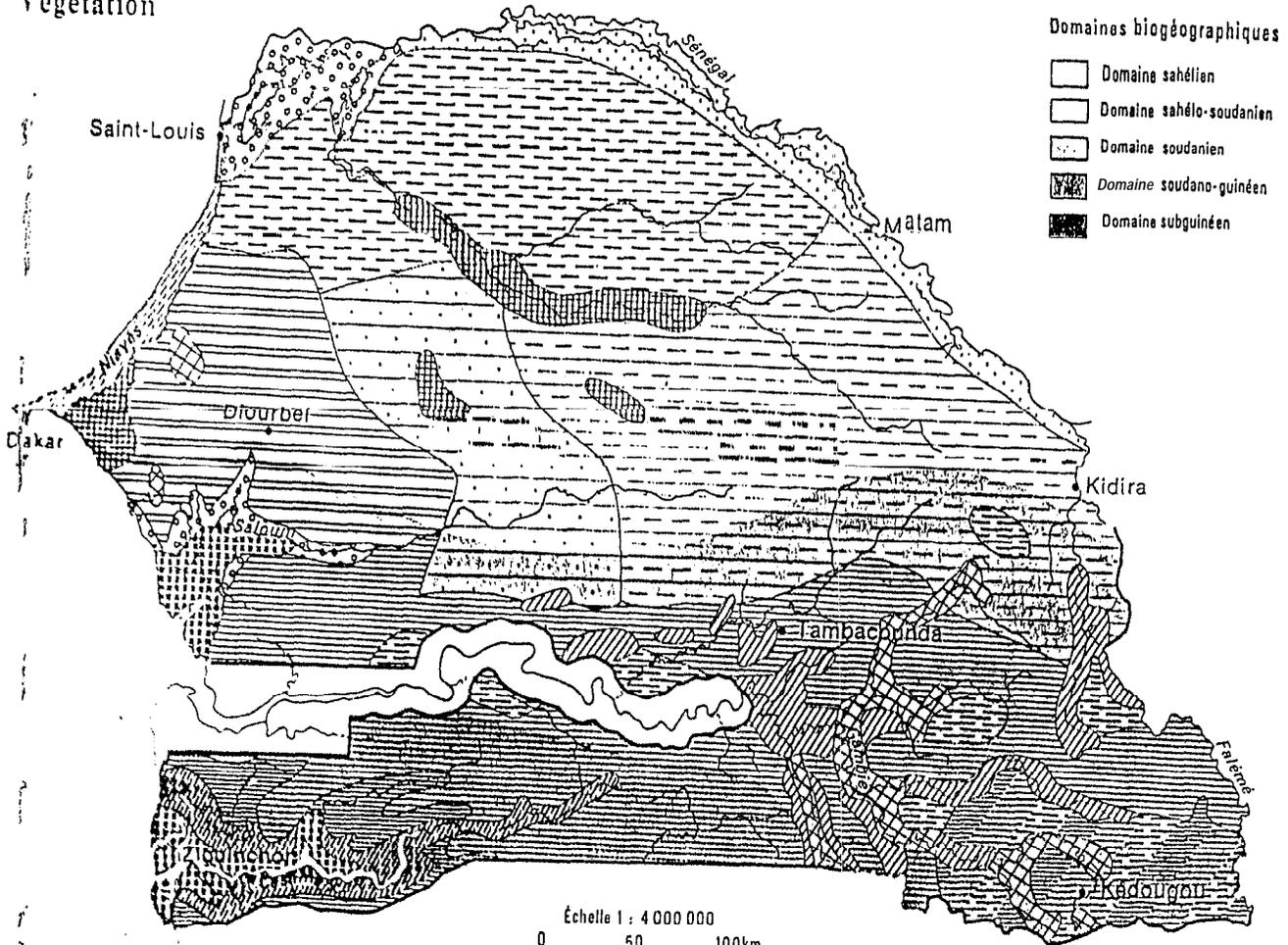
EAUX SOUTERRAINES

- Isopièzes (niveaux d'égal profondeur)
- +10 Nappe maestrichtienne et altitude de la nappe après remontée dans un forage
  - 40 Nappes phréatiques et altitudes des nappes

C o u p a hydrogéologique



# Végétation



## Domaines biogéographiques

- Domaine sahélien
- Domaine sahélo-soudanien
- Domaine soudanien
- Domaine soudano-guinéen
- Domaine subguinéen

## Espaces végétales dominantes

- |                                  |  |  |                                    |
|----------------------------------|--|--|------------------------------------|
| <i>Acacia nilotica</i> (Gonaklé) | <i>Guiera senegalensis</i>                   | <i>Elaeis guineensis</i> (Palmier à huile)       | <i>Parinari excelsa</i> (Mampatan) |
| <i>Acacia reddiana</i> (Seing)   | <i>Combretum glutinosum</i>                  | <i>Rhizophora racemosa</i> (Mangrove)            | <i>Pterocarpus erinaceus</i> (Vèn) |
| <i>Acacia seyal</i> (Soutour)    | <i>Oxytenanthera abyssinica</i> (Bambousaie) | <i>Tamarix senegalensis</i> (Tamarin du Sénégal) |                                    |
| <i>Acacia albida</i> (Kad)       | <i>Borassus flabellifer</i> (Rônier)         | <i>Parkia biglobosa</i> (Néré)                   |                                    |



ICRA

INTERNATIONAL COUNCIL FOR RESEARCH IN AGROFORESTRY  
CONSEIL INTERNATIONAL POUR LA RECHERCHE EN AGROFORESTRIE  
CONSEJO INTERNACIONAL PARA INVESTIGACION EN AGROSIIVICULTURA

ICRAF House, off Limuru Road, Gigiri, P.O. Box 30677, Nairobi, Kenya  
Telephone: (254-2) 521450, Telex: 22048, Telefax: 521001, Casita  
Nairobi le, 17 juin 1988

Directeur  
Institut Sénégalais de Recherches  
Agricole - ISRA  
B.P. 3120  
Dakar  
SENEGAL

Monsieur,

La division de l'information et communication du Conseil International pour la Recherche en Agroforesterie (CIRAF) souhaite obtenir des fiches synoptiques sur le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Si possible, ces fiches devraient contenir les renseignements suivants:

- I - la démographie
- II - l'éthnologie
- III - le climat: régimes des précipitations et de la température
- IV - la géologie et les types des sols
- V - la topographie
- VI - la végétation
- l'agriculture: productions végétale et animale
- les systèmes de commercialisation des produits agricoles
- la politique agricole: crédits agricoles, les intrants etc.
- les infrastructures des recherches agricoles, forestières et de vulgarisation rurale
- la législation foncière et les systèmes d'utilisation des terres
- les activités agroforestières existantes: recherches et production
- la cartographie: principalement des cartes avec des détails sur la démographie, le climat, la végétation, la géologie et l'économie.

Dans le cas où l'envoi de ces renseignements est soumis à certaines conditions, nous vous serions gré de bien vouloir nous les communiquer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes considérations les plus distinguées.

B.M. Bondolo  
Documentaliste Francophone

cc: M. Djinda  
B. Scott

Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
ARRIVÉE
Le 17 JUIN 1988
RECEVÉ